

## La minitombe cinéraire In terra®

**Il ne faut jamais quitter l'idée que les familles ont le besoin d'honorer leur défunt.**

Pour cela, ils ont besoin de pouvoir personnaliser la tombe de manière à ce qu'elle soit « remarquable » à leurs yeux, ce qui ne signifie pas forcément m'as-tu-vu.

### les plaques tombales provisoires sont remplaçables par des plaques personnelles.

Pour assurer le succès des tombes cinéraires auprès des familles, il est nécessaire de les informer que les plaques provisoires mises en place par la commune n'ont pas un caractère obligatoire et que la plaque définitive relève de leur choix dans le respect du règlement du cimetière.

Voir la Fiche 7 « panneau d'information » à mettre in situ.

### les plaques tombales provisoires sont personnalisables.

La plaque tombale provisoire fournie par la commune peut être personnalisée simplement en y fixant une plaque supplémentaire qui comportera les inscriptions. Le laiton, la céramique émaillée (teinte unie ou « tableau coloré » ou photo), une belle pierre, sont des options possibles en plus des matériaux classiques de type plexiglas doré.

### honorer le défunt : les plantations

Les concessions que nous préconisons comportent un espace de platebande paillé à l'arrière de la plaque tombale. Les plantations que la famille pourra y faire permettent une personnalisation de la tombe, d'honorer le défunt, de prolonger sa présence à travers la symbolique du végétal vivant.

### Eviter les alignements de tombes.

Les familles ont un besoin de distinguer leurs défunts, et donc leur tombe par rapport aux tombes voisines. Il est préférable dans ce sens d'éviter les alignements rectilignes trop importants et de préférer des implantations variées dans un espace de jardin offrant des sites diversifiés.

### Contraster les plaques provisoires et le traitement de sol environnant.

Toujours dans le souci de distinction des tombes pour honorer les défunts, il semble important que les plaques provisoires se distinguent bien de leur milieu environnant quant à leur matière. Par exemple éviter un sol minéral de type gravier cernant des plaques en pierre (minéral / minéral). Préférez gazon / minéral.

De même, l'on peut autoriser un peu d'épaisseur aux plaques (6cm au lieu des 3cm minimum) pour qu'elles ressortent mieux (prendre en considération si l'entretien se fait au coupe-bordure ou à la tondeuse)

### les plaques tombales provisoires à éviter :

Les plaques tombales provisoires mises en place par la commune ne doivent pas :

- être de format carré : cela fait vite penser à une plaque de regard technique.
- si elles sont en granit, les grains ne doivent pas être trop gros et pas trop contrastés de teinte, sinon les lettrages gravés se distingueront difficilement.
- Eviter pour les plaques provisoires le format minimum de 20x25cm peu visible.

### montrez que vos artisans-créateurs ont des idées

Les plaques tombales sont de taille relativement réduite ce qui permet aux familles de les envisager plus sophistiquées que ce que permet une tombe pour cercueil. Pour donner des idées aux familles de ce que l'on peut faire, demandez aux artisans-créateurs régionaux de montrer leur savoir-faire à travers des plaques sans inscriptions posées à la place des plaques provisoires. Pas de publicité sur place : les familles intéressées viendront se renseigner en mairie sur les créateurs (marbrier, céramistes, graveurs, sculpteurs....).